

POURQUOI EMBAUCHER UN JURISTE D'ENTREPRISE?

Une législation toujours plus complexe.

Connaître et maîtriser toutes les lois à respecter? Impossible! Un juriste d'entreprise a la formation, la connaissance et les outils pour vous assister.

Les sanctions sont individuelles et peuvent même déboucher au pénal.

La protection au sein d'une personne morale n'est plus absolue. En cas de problème, la justice recherche des responsables en chair et en os. D'ailleurs, le CEO est souvent le premier visé! Même s'il a agi de bonne foi...

Les amendes peuvent être lourdes.

Les montants des amendes sont d'ailleurs établis de sorte à décourager l'infraction.

Les réseaux sociaux peuvent affaiblir votre réputation.

Le juriste d'entreprise connaît la loi et les besoins de son entreprise. Il veille à une application prudente et efficace du droit au sein de son entreprise .

Prendrez-vous encore des risques inutiles?

**Veillez à ce que votre juriste soit membre de
l'Institut des juristes d'entreprise.**

Le juriste d'entreprise a l'obligation déontologique **d'agir conformément** à la loi.

Il est tenu au **secret professionnel**. Vous pouvez donc vous confier entièrement à lui. Vos questions et ses avis sont protégés par la loi.

L'Institut des juristes d'entreprise **prodigue son appui**, dispense **des formations ciblées** et est chargé de la **discipline professionnelle**.